Consignes pour se protéger et protéger les autres

Collège P. Mérimée
Saint Savin

Avant de quitter la maison
Je m'assure que mon enfant a un masque pour se rendre au collège et qu'il en a un second pour effectuer le changement sur le temps de la restauration (un 3e les jours d'EPS). Si l'élève utilise les transports scolaires, il doit le porter. Chaque masque est rangé dans un sac plastique hermétique.
Je confie à mon enfant des mouchoirs en papier jetables.
En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38°C, votre enfant doit rester à la maison.
Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Une continuité pédagogique sera mise en place.

A l'arrivée au collège
Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.
Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans l'établissement (passage à l'administration) :
- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque
Pour tous les élèves au collège, le port du masque est obligatoire.

Hygiène des mains
Les élèves se lavent les mains, a minima :
- à l'arrivée dans l'établissement (solution hydroalcoolique à l'entrée) ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux pour les élèves qui prennent le car ou dès l'arrivée à la maison pour les autres élèves.

Comment bien se laver les mains ? Lavage au savon pendant 30 secondes. Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

A la cantine
- les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- dans les zones qui le nécessitent, le brassage des élèves est limité autant que possible.
- à la sortie de la cantine, lavage des mains et changement de masque.

Dans la cour de récréation
- pendant la récréation, je maintiens les gestes barrières.
- l'accès aux espaces ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- pas de jeux de balle et de contact et tout ce qui implique des échanges d'objets.

Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?
L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque.
Vous serez rapidement contacté par l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.

Après la classe
- le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables et bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Je veille au respect des gestes barrières pour me protéger et protéger les autres :
- tousser ou éternuer dans son coude ou un mouchoir
- utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- saluer sans se serrer la main
- ne pas s'embrasser

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr